

L'an deux mille vingt, le 17 décembre à 18h00, le conseil communautaire de l'Agglo Pays d'Issoire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans l'auditorium de l'école de musique de l'Agglo Pays d'Issoire à Issoire (63500), sous la présidence de Monsieur Bertrand BARRAUD, Président.

Objet : Modification de la composition de la commission consultative des services publics locaux (CCSPL)

Date de convocation : 11 décembre 2020

Date d'affichage du compte-rendu : 23 décembre 2020

Secrétaire de séance : SERRA Pierre

Rapporteur : BARRAUD Bertrand

Nombre de conseillers

En exercice : 121

Présents : 100

- Titulaires : 95

- Suppléants : 5

Absents ayant donné pouvoir : 10

Absents excusés : 11

Votants : 110

PRESENTS AVEC VOIX DELIBERATIVE : (100)

ADMIRAT Nadine	DUBESSY Florence	NICOLLET Michel
AIGOUY Thierry	DUBOST Philippe	NUÑEZ-ORTIN Aurélia
PELLISSIER Didier (S)	DUTHEIL Nathalie	PAGESSE Pierre
ARCHIMBAUD Guy	FANJUL José	PELLISSIER Patrick
ARNAULT Lionel	FERRARIS Nathalie	PELLEGRINELLI Christophe
BARDY André	FERREIRA Fernando	PEREIRA-MAURIAT Christine
BARRAUD Bertrand	FOUCAULT Marie-Françoise	PETILH Sandra
BARTHOMEUF Serge	MAISONNEUVE Alain (S)	POJOLAT Marie
BASTIEN Gérard	GARNAVULT Philippe	PRUNIER Jean-Pierre
BERNARD Jean-Paul	GAUDRIAULT Damien	PUECH David
BERTHELOT Pascal	GILBERT Odile	RAVEL Pierre
BESSEYRE Fabien	GONTHIER Emmanuel	RKINA Mohammed
BESSON Jean-Louis	GOUSSARD Bérengère	ROUX Bernard
BŒUF Nicole	GOYON Guy	RYCKEBOER Christian
BOISTARD Philippe	GREGOIRE Nathalie	SABATIER Gilles
BOURG François	GUILLAUME Julien	SAUX Marie-Pierre
BRUN Pascale	HERBST Nadine	SCHUMACHER Emilie
BRUNEL Séverine	HOSMALIN Marc	SERRA Pierre
CHABAUD Christelle	JAFFEUX Ophélie	SUIDUREAU Carine
CHABRILLAT Frédéric	PAULZE Marie-Hélène (S)	SUTY Lionel
CHALLET Vincent	KINDT Patrick	TEZENAS Olivier
SERMAGE André (S)	LABUSSIÈRE Jean-Marc	THALAUD François
CHASSANG Jean-Pierre	LAGARDE Maguy	THERME Jacques
COLLET Jean-Pierre	LAMOUREUX Jean-François	TINET Georges
CORRE Jean-Marie	LAVILLE Philippe	TOURLONIAS Vincent
CORREIA Emmanuel	LE MARREC Laurys	TRILLEAUD Eric
COSTE Yves	LEGENDRE Denis	VARISCHETTI Martine
COUDUN Valérie	LENEGRE Jean-Louis	VEZON Christophe
CREGUT François	LEROY Véronique	PINTE Emmanuel (S)
CROZE Yves-Serge	LIVET Bertrand	
DENAIVES Catherine	MAHINC Didier	
DESVIGNES Jean	MALORON Annie	
DRUELLE Jean-Claude	MARIANY Marie-Line	
	MASSARDIER Marie-Laure	
	MEALLET Roger-Jean	
	MERLEN Bernard	
	METEIGNIER Stéphane	
	MONTMORY Dominique	

ABSENTS REPRESENTES (SUPPLEANTS) : (5) ANGLARET Sylviane (PELISSIER Didier); CHANIMBAUD Lionel (SERMAGE André); FRADIN Guy (MAISONNEUVE Alain); JAFFEUX Sébastien (PAULZE Marie-Hélène); ZANIN Nathalie (PINTE Emmanuel);

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR : (10) ALBARET Christophe à DUBESSY Florence; BRUNETTI Graziella à PEREIRA-MAURIAT Christine; COSTON David à BARRAUD Bertrand; COSTON Marie à PETEILH Sandra; DABERT Jean-Claude à LEROY Véronique; LLONG Lucie à MAHINC Didier; PILLON Stéphane à VARISCHETTI Martine; THEVENET Emilie à CORREIA Emmanuel; TREHIN Anne-Marie à LEGENDRE Denis; WALTER Christian à BARRAUD Bertrand;

ABSENTS EXCUSES : (11) BARBET Laurent; BRONNER Ulrich; DESCOUTEIX-GENILLIER Juliette; JEANMOUGIN Isabelle; LIGNIERE Frédéric; MOREL Jacques; PRADIER Laurent; ROCHE Roger; ROCHETTE Christophe; SALVINI Luc; SAUVANT Jean-Pierre;

*

LE RAPPORTEUR DONNE LECTURE DU RAPPORT SUIVANT

Il est rappelé que la commission consultative des services publics locaux (CCSPL), prévue à l'article L1413-1 du code général des collectivités territoriales, a pour vocation de permettre l'expression des usagers des services publics par la voie des associations représentatives.

Les Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) dont le nombre d'habitants est supérieur à 50 000 habitants ont l'obligation de créer une commission consultative des services publics locaux pour l'ensemble des services publics qu'ils confient à un tiers par convention de délégation de service public ou qu'ils exploitent en régie dotée de l'autonomie financière.

Les membres du conseil communautaire de l'Agglo Pays d'Issoire ont décidé, par délibération n° 2020/04/08-AJ en date du 24 septembre 2020 de créer la CCSPL de l'Agglo Pays d'Issoire et de fixer le nombre de membres titulaires, autre que le Président de droit, à 8, dont 6 issus du conseil communautaire et 2 représentants d'associations locales ainsi que 6 suppléants.

Par délibération n° 2020/04/09-AJ en date du 24 septembre 2020, le conseil communautaire de l'Agglo Pays d'Issoire a désigné les membres titulaires et suppléants suivants :

8 TITULAIRES (dont 6 issus du conseil communautaire)	6 SUPPLEANTS
COSTON David	LABUSSIÈRE Jean-Marc
BRUNETTI Graziella	ARNAULT Lionel
COLLET Jean-Pierre	DUBESSY Florence
VARISCHETTI Martine	RYCKEBOER Christian
RAVEL Pierre	LE MARREC Laurys
TINET Georges	PELISSIER Patrick
UFC que choisir	
Ligue des Droits de l'Homme	

L'Agglo Pays d'Issoire a été saisie d'une demande de la part du représentant de l'association Consommation, Logement, Cadre de Vie (CLCV) de pouvoir siéger en tant que membre permanent au sein de la CCSPL de l'Agglo Pays d'Issoire.

La CLCV a pour missions d'accompagner les particuliers dans le règlement de leurs litiges personnels, les informe, défend l'intérêt collectif des consommateurs et usagers auprès des pouvoirs publics nationaux, européens et participe à l'élaboration des textes et veille à leur application.

Il est donc proposé aux membres du conseil communautaire de modifier le nombre de membres titulaires, représentants d'associations locales, de la CCSPL de l'Agglo Pays d'Issoire pour intégrer l'association Consommation, Logement, Cadre de Vie (CLCV). Le nombre de membres titulaires représentants d'associations locales, est donc porté à 3 au lieu de 2 initialement et le nombre de titulaires à 9 au lieu de 8 initialement.

Le nombre de membres titulaires et suppléants issus du conseil communautaire, fixé respectivement à 6, reste inchangé. Les membres titulaires et suppléants de la CCSPL issus du conseil communautaire ayant été désignés par délibération n° 2020/04/09-AJ en date du 24 septembre 2020 il n'y a pas lieu de procéder à une nouvelle désignation au sein de l'assemblée.

ENTENDU le rapport de présentation ;

*

CADRE REGLEMENTAIRE

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU la loi n° 2020-1379 en date du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire ;

VU l'arrêté préfectoral n° 16-02779 en date du 6 décembre 2016 relatif à la création de la communauté d'agglomération « Agglo Pays d'Issoire » ;

VU l'arrêté préfectoral n° 19-02358 en date du 31 décembre 2019 portant modification des statuts de la communauté d'agglomération « Agglo Pays d'Issoire » au 1^{er} janvier 2020 ;

VU la délibération n° 2020/02/01-AJ de l'Agglo Pays d'Issoire en date du 16 juillet 2020 relative à l'installation du conseil communautaire et à l'élection de Monsieur Bertrand BARRAUD, Président de l'Agglo Pays d'Issoire ;

VU la délibération n° 2020/04/08-AJ de l'Agglo Pays d'Issoire en date du 24 septembre 2020 portant sur la création et les principes orientant la composition de la commission consultative des services publics locaux (CCSPL) ;

VU la délibération n°2020/04/09-AJ de l'Agglo Pays d'Issoire en date du 24 septembre 2020 désignant des membres de la commission consultative des services publics locaux (CCSPL) ;

VU la délibération n° 2020/06/05-AJ de l'Agglo Pays d'Issoire en date du 17 décembre 2020 portant sur l'adoption du règlement intérieur de l'Agglo Pays d'Issoire ;

CONSIDÉRANT que la CCSPL de l'Agglo Pays d'Issoire est composée de 8 membres titulaires, dont 6 issus du conseil communautaire et 2 représentants d'associations locales ainsi que de 6 suppléants ;

CONSIDÉRANT la demande de la part du représentant de l'association Consommation, Logement, Cadre de Vie (CLCV) de pouvoir siéger en tant que membre permanent au sein de la CCSPL de l'Agglo Pays d'Issoire ;

*

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, APRES EN AVOIR DELIBERE, DECIDE A L'UNANIMITE :

Votants : 110

- Pour : 110
- Contre : 0
- Abstentions : 0

- **De valider la modification du nombre des membres titulaires au sein de la CCSPL comme suit :**
 - 9 titulaires dont 6 issus du conseil communautaire et 3 représentants d'associations locales,
 - 6 suppléants ;
- **De valider l'ajout de l'association Consommation, Logement, Cadre de vie (CLCV) en tant que membre titulaire de la CCSPL de l'Agglo Pays d'Issoire :**

9 TITULAIRES (dont 6 issus du conseil communautaire)	6 SUPPLEANTS
COSTON David	LABUSSIÈRE Jean-Marc
BRUNETTI Graziella	ARNAULT Lionel
COLLET Jean-Pierre	DUBESSY Florence
VARISCHETTI Martine	RYCKEBOER Christian
RAVEL Pierre	LE MARREC Laurys
TINET Georges	PELISSIER Patrick
UFC que choisir	
Ligue des Droits de l'Homme	
CLCV (Consommation, Logement, Cadre de vie)	

*

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme :

Le Président,

Bertrand BARRAUD



Publié et certifié exécutoire

Issoire, le 18/12/2020

Transmis à la Sous-Préfecture d'Issoire le 18 /12 /2020